

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLERGUER

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 15 février 2024

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Type Code Nom
Prélèvement 03500167479
Installation TTP 000046 STATION DE BEAUFORT
Point de surveillance P 0000000069T2 STATION DE BEAUFORT
Localisation exacte STATION LABO ROBINET EAU TRAITEE

Prélevé le : lundi 29 janvier 2024 à 14h15

par : RONAN CRESPIN

Type visite : AU

Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX
DISTRIBUEES

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	9,1 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,2 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,09 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,87 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,96 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : DIV (Code SISE : 00173508) Dossier : 24.742.1

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE					
2-[(carbamimidoylcarbamoyl)sulfamoyl]-N,Ndimethylpyrid	0,046 µg/L		0,10		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00167479)

Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'un recontrôle réalisé à la suite d'un non-respect de la limite de qualité observé sur le prélèvement du 16/01/2024 pour le paramètre AUSN. La limite de qualité réglementaire sur ce paramètre est de nouveau respectée. Des traces de ce métabolite de pesticide ont cependant été détectées.